

Le machinisme en Bulgarie

par P. Karaïvanoff

I. Introduction. — Notes méthodologiques

Cette étude, ayant pour but de faire connaître le développement du machinisme en Bulgarie, est basée sur des données qui ne se rapportent qu'aux moteurs mécaniques dans le pays.

Les données sont fournies par le recensement économique et la statistique industrielle courante.

Le 31. XII. 1926 on a effectué en Bulgarie, en même temps que le recensement démographique, le premier recensement des objets et des activités économiques, lequel embrassait d'une part, les exploitations agricoles et, d'autre part, les établissements industriels, commerciaux et autres pareils. Le second recensement économique a été opéré le 31. XII. 1934, en même temps que le recensement démographique.

L'observation statistique annuelle de l'industrie dans le pays a commencé en 1929, n'ayant eu pour objet que l'industrie encouragée par l'Etat. En 1937, l'observation fut élargie, en englobant toute l'industrie bulgare.

La différence entre les objets des deux observations — le recensement et la statistique courante — est la suivante:

Lors du recensement, on n'a observé que quelques caractères (lieu de siège, forme juridique, personnes occupées, moteurs) de tous les établissements du pays.

Dans la statistique courante, l'observation de l'établissement se fait selon des caractères beaucoup plus nombreux se rapportant non seulement à la situation de l'établissement, mais aussi à son activité pendant l'année; cependant, l'observation ne s'étend qu'aux établissements industriels dans le sens étroit du mot, c'est à dire aux établissements plus importants de l'industrie de la transformation. (L'importance de l'établissement étant mesurée par le nombre des personnes occupées, la puissance des moteurs, la présence de certaines machines de production, la capacité de production de l'établissement).

Vu que l'objet de l'observation pour le recensement de 1934 n'est pas entièrement couvert par l'objet de l'observation pour le recensement de 1926, on a effectué, en vue de la présente étude, une correction des données fournies par les deux recensements: on a écarté toutes les espèces d'activité économique qui n'ont été observées que dans l'un des recensements et non pas dans les deux recensements. De cette manière, on a obtenu des masses presque homogènes et comparables. Il n'est resté qu'un nombre insignifiant de différences qui ne pouvaient être entièrement écartées et qui étaient dues aux différents modes de recensement — en 1926 l'établisse-

ment était recensé par l'intermédiaire de son exploitant (le bulletin ayant été rempli dans le domicile de ce dernier) et en 1934 l'établissement était recensé directement (le bulletin ayant été rempli là où se trouvait l'établissement lui-même). De cette façon, le recensement de 1934 n'avait pas englobé les établissements saisonniers qui ont travaillé en plein air, mais qui, à la date où le recensement a été effectué (31. XII.), n'ont pas été en activité. Tels sont certaines briqueteries, certains établissements de transformation du lait, etc. Cependant, tous ces établissements ne se servent que d'un travail manuel, n'ayant pas de moteurs; c'est pourquoi, on n'a pas porté atteinte à la comparabilité des données fournies par les deux recensements concernant les moteurs.

En ce qui concerne l'utilisation des données fournies par la statistique industrielle courante (laquelle ne se rapportait jusqu'en 1936 qu'aux établissements ayant joui d'avantages en vertu de la loi spéciale sur l'encouragement de l'industrie nationale), l'analyse basée sur des chiffres absolus n'est pas admissible. L'incomparabilité des chiffres absolus est due non seulement à ce que la loi réglant la matière relative à l'encouragement de l'industrie, a subi des modifications depuis l'année 1929 jusqu'en 1936, mais surtout à ce que tous les établissements d'une certaine production encouragée n'ont pas toujours profité de l'encouragement accordé par la loi, bien qu'ils aient répondu aux conditions permettant d'obtenir cet encouragement. Cependant, cela n'empêche pas d'utiliser certains *chiffres relatifs*, les changements survenus dans la masse observée n'étant pas assez considérables pour porter atteinte à l'importance de certains rapports entre les éléments des unités observées.

Avant de passer à l'analyse même des données statistiques, il est nécessaire de donner également certaines explications succinctes spécialement sur le caractère des données relatives aux moteurs mécaniques.

Aussi bien par le questionnaire du recensement de 1926 que par celui du recensement de 1934 on a demandé des renseignements sur les moteurs mécaniques des différents établissements. De telles données ont été recueillies également par les observations statistiques annuelles de l'industrie encouragée.

Les renseignements obtenus relatifs aux moteurs mécaniques se rapportent à l'espèce, au nombre et à la puissance des moteurs mécaniques installés dans les différents établissements: 1) primaires, 2) électriques mis en mouvement par l'énergie obtenue dans l'établissement où sont installés les moteurs et 3) élec-